

Equipe pédagogique

- Responsable pédagogique : **Corinne CARRETERO**, ADEME Formation Externe
- Responsable technique : **Philippe BAJEAT**, ADEME Angers
- Formateur : une équipe dédiée.

Quels moyens pédagogiques ?

- Exposés
- Échanges
- Exercices en sous-groupes

Nombre de participants :

- 15 participants maximum par session

Durée :

- 1 jour, soit 5h15

Conformément à la loi 78-17 du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant. Pour l'exercer, écrire à : cnil@ademe.fr

L'ADEME EN BREF

L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable. Afin de leur permettre de progresser dans leur démarche environnementale, l'agence met à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public, ses capacités d'expertise et de conseil. Elle aide en outre au financement de projets, de la recherche à la mise en œuvre et ce, dans les domaines suivants : la gestion des déchets, la préservation des sols, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, la qualité de l'air et la lutte contre le bruit.

L'ADEME est un établissement public sous la tutelle du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie et du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche.

www.ademe.fr

Coût pédagogique

- Gratuit

Inscription et CGV

- www.formations.ademe.fr

Plan Climat Énergie Territorial : les enjeux d'un projet politique de développement durable



ADEME
20 avenue de Grésillé
BP 90406, 49004 ANGERS Cedex 01

www.ademe.fr

PROGRAMME DE LA FORMATION

1 jour

CLIMAT08

